






TEMPS MORT

n° 16

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES OFFICIELS
SAISON 2016-2017

SOMMAIRE



	PAGE	3	Mot du Président
	PAGE	4	6^{ème} faute e-Marque
	PAGE	5	Terrain impraticable
	PAGE	6	Nouvelles interprétations
	PAGE	7	Guide FBI de l'arbitre
	PAGE	8	Colloque arbitres / entraîneurs
	PAGE	9	Rappel arbitres
	PAGE	10	Contact

MOT DU PRESIDENT

Bonjour à toutes et à tous

Dans ce numéro 16 quelques informations pour répondre à des problèmes rencontrés par certains d'entre vous (comment inscrire une 6^{ème} faute avec l'e-marque, quoi faire en cas de terrain impraticable).

Par ailleurs de nouvelles interprétations sont à votre disposition.

Des soucis avec FBI : un guide vient d'être mis au point.

Enfin à noter dans vos agendas la date du prochain colloque, samedi 9 septembre 2017 au VVF de La Pommeraye.

Sportivement

Bruno CHARBONNIER – Président

6^{EME} FAUTE e-MARQUE

Pour ajouter une 6^{ème} faute à un joueur, il faut sélectionner le joueur une première fois, puis pour confirmer qu'on sélectionne un joueur exclu, re-sélectionner le joueur pour enfin lui rajouter la faute.

TERRAIN IMPRATICABLE

Règlement sportif départemental : ART 62 – Terrain injouable

Lorsque l'aire de jeu est déclarée injouable par les arbitres, l'organisateur et les arbitres doivent tout mettre en œuvre si une salle (ou un autre terrain) est mise à leur disposition, pour faire disputer la rencontre en d'autre lieu.

Si l'organisateur n'a pas pris toutes les dispositions nécessaires, le Bureau Départemental pourra obliger à régler les frais de déplacement encourus par l'adversaire sur une base financière fixée à trois voitures.

En cas de terrain impraticable, les frais de déplacement des arbitres seront remboursés selon les modalités du championnat concerné.

NOUVELLES INTERPRETATIONS

La Fédération a transmis de nouvelles interprétations applicables dès le 1^{er} mars 2017.

Vous pouvez retrouver ces interprétations sur le site de la Fédération :

<http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/arbitres/le-reglement-de-jeu>

Les nouveautés sont rassemblées dans l'Additif de mars 2017 aux interprétations officielles”.

Voici ci-dessous ce qu'il faut retenir, les exemples sont consultables dans l'additif :

- Joueur en action de tir (15-1, 15-2)
Quand un joueur en action de tir est victime d'une faute et qu'il passe ensuite le ballon, il n'est plus considéré comme étant en action de tir.
- Joueur sortant du terrain pour éviter une violation de 3 secondes (23-1, 23-2)
C'est une violation quand un joueur quitte le terrain de jeu en ligne de fond dans le but d'éviter une violation des 3 secondes.
- Ballon retournant en zone arrière (30-12, 30-13)
Le ballon doit réellement être contrôlé en zone avant pour qu'il puisse y avoir un retour en zone arrière.

GUIDE FBI DE L'ARBITRE

La FFBB a réalisé un guide FBI de l'arbitre départemental pour accompagner ses démarches.

Ce guide a été réalisé pour les arbitres nouvellement diplômés mais il peut bien évidemment être utile pour l'ensemble des arbitres départementaux et régionaux.

Vous trouverez en 10 points toutes les réponses à vos interrogations sur FBI.

Le guide est sur le site du Comité.

COLLOQUE **ARBITRES/ENTRAINEURS**

Samedi 9 septembre 2017
de 8h30 à 16h à La Pommeraye

Pour la deuxième année Entraîneurs et Arbitres sont réunis pour aborder les nouveautés de la saison, repréciser tel ou tel aspect de notre sport.

Le programme plus détaillé est sur le site du Comité.

RAPPEL ARBITRES

- ❶ Pensez à consulter FBI V2 régulièrement afin de prendre connaissance de vos désignations (pour des raisons techniques : les horaires, les salles, les collègues peuvent changer)
- ❷ **Joindre vos collègues (impératif) (obligatoire)**
- ❸ Pensez à votre tenue d'officiel : (accordez vos maillots)
- ❹ **Pensez à avoir votre clef « signature » pour l'e-Marque (arbitre Pré-Régionale M/F)**



- Veillez à rencontrer le Responsable de Salle lors de votre arrivée
- Pensez à faire votre briefing avant et après la rencontre avec votre collègue (gestion du match, votre mécanique, les différentes phases de jeu à aborder etc...)
- Pensez à la communication entre collègue et la C.D.O (Indisponibilité, incident etc.).
- Ne pas oublier qu'une paire d'arbitre c'est avant tout une équipe.
- **Très important**, le respect entre collègues, joueurs, entraîneurs dirigeants de club c'est de respecter les horaires des matchs, c'est aussi envers les cadres lors des stages.
- Pensez à avoir votre code de jeu avec vous.

Appel aux arbitres

Recherchons des arbitres
pour la fête du minibasket le 8 mai 2017

LES CONTACTS UTILES

Comité Départemental de BasketBall du Maine et Loire



**6 rue Pierre de Coubertin - BP 90021
49137 LES PONTS DE CE cedex**



Tél. : 02-41-47-56-47



Fax : 02-41-47-06-60



secretariatgeneral@basketball49.fr

*

www.basketball49.fr

C.D.O.

*

Réunion tous les jeudis soirs à partir de 16h



Vous pouvez nous joindre au : 02-41-47-03-26



Remplacement à très court terme (week-end)



06-07-85-81-26

ATTENTION :

*Pour toutes informations à communiquer après 12h30 le vendredi,
merci de nous contacter sur le téléphone des remplacements à très
court terme (week-end)*